

DECISION DAAF 010/2023

Objet : Organisation de concours de recrutement au titre de l'année 2023

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR)

Vu la loi 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation, promulguée par le Dahir n° 1-10-15 du 26 Safar 1431 (11 février 2010),

Vu les dispositions du statut du personnel de l'IMANOR,

Vu les dispositions de la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 Al Hijja 1433 (22 octobre 2012), relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics,

Vu la loi des cadres de l'IMANOR au titre de l'année 2023,

Vu le règlement relatif à l'organisation des concours de recrutement à l'IMANOR.

DECIDE

Article 1 :

L'Institut Marocain de Normalisation organise des concours pour le recrutement de cinq (5) Ingénieurs d'Etat 1^{er} Grade, deux (2) Administrateurs 3^{ème} Grade et deux (2) Techniciens 4^{ème} Grade, dans les spécialités suivantes :

Grade	Option	Nombre de postes
Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade	Génie Mécanique, Electrique, Industriel, Procédés et Technologie alimentaire	5
Administrateur 3 ^{ème} Grade	Sciences et Technologie, Finance, Comptabilité et Gestion	2
Technicien 4 ^{ème} Grade	Comptabilité, Finance et Gestion	2



Article 2 :

Les concours sont ouverts aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus et répondant aux critères suivants :

GRADE : INGENIEUR D'ETAT 1ER GRADE

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat, ou diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur dans les spécialités susmentionnées ;
- Formation Bac +5 au minimum ;
- Expérience professionnelle de plus de 2 ans dans une activité technique ou industrielle ;
- Expérience dans l'utilisation et la mise en œuvre de normes ;
- Connaissances dans les techniques d'audit et d'évaluation des systèmes de management ;
- Connaissances des concepts liés à la normalisation, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité.

GRADE : ADMINISTRATEUR 3EME GRADE :

- Titulaire d'une licence, licence professionnelle ou équivalent, ou d'un diplôme dans les spécialités susmentionnées, donnant accès au grade d'administrateur 3^{ème} Grade conformément à l'article 8 du décret n° 2-06-377 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des administrateurs ;
- Formation Bac +3 au minimum ;
- Expérience professionnelle de plus de 3 ans dans une activité liée aux spécialités susmentionnées ;
- Connaissances des concepts liés à la normalisation, la certification et le développement durable ;
- Expérience dans l'analyse des documents et des informations ;
- Qualités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique ;
- Ecoute et capacité au dialogue et au travail en équipe ;
- **Pour l'option Finance et comptabilité :** Expérience en comptabilité générale et analytique et en activités à caractère financier ;
- **Pour l'option Gestion :** Expérience dans la gestion des activités à caractère commercial.

GRADE : TECHNICIEN 4 EME GRADE :

- Titulaire d'un diplôme de Technicien, délivré par des instituts de la formation professionnelle, conformément au décret n° 2.86.325 du 9 janvier 1987 portant statut général des instituts de la formation professionnelle, ou d'un niveau de formation donnant accès à ce grade conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Expérience d'une année au moins en Comptabilité, gestion ou équivalent ;
- Capacité à rédiger des documents à caractère administratif et comptable ;
- Capacité à utiliser l'outil informatique ;
- Maîtrise des règles d'accueil et de communication.



Article 3 :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1 et 2 ci-dessus. Les candidats retenus seront convoqués pour participer aux épreuves écrites et orales.

Les épreuves écrites auront lieu au siège de l'Institut Marocain de Normalisation, Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21 Hay Riyad, Rabat, selon le planning suivant :

- **Ingénieur d'Etat 1^{er} Grade** : **Le Samedi 9 Septembre 2023 à partir de 8H30**
- **Administrateur 3^{ème} Grade** : **Le Dimanche 10 Septembre 2023 à partir de 8H30**
- **Technicien 4^{ème} Grade** : **Le Dimanche 10 Septembre 2023 à partir de 8H30**

Article 4 :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande manuscrite accompagnée d'un CV avec photo en mentionnant l'adresse postale, l'adresse électronique et le téléphone ;
- Copie certifiée conforme des diplômes reconnus par l'Etat (joindre l'équivalence pour tout diplôme étranger ou issu d'un établissement privé) ;
- Justificatifs des expériences professionnelles (**attestations de travail**) ;
- Justificatifs des compétences requises ;
- Autorisation de l'organisme employeur pour les candidats relevant du secteur public ;
- Copie de la CIN certifiée conforme à l'original ;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

Article 5 :

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent déposer ou transmettre leurs dossiers de candidature, sous pli fermé, auprès de la Direction de l'Institut Marocain de Normalisation, et ce avant le **31/07/2023 à 16h30** à l'adresse : **Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21, Hay Riyad Rabat.**

Article 6 :

Cette décision sera publiée sur le site web de l'IMANOR et sur le site web de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Le Directeur de l'Institut
Marocain de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI